

Département
HAUTE-MARNE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de
LANGRES

Commune de Villegusien-le-Lac

Séance du 5 Mars 2020

Nombres de membres

Afférents : 25
En exercice: 25
Présents : 16

L'an deux mil vingt et le cinq Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr ROBIN Dominique, Maire

Date de la convocation
27/02/2020

Date d'affichage

Présents : Mr ROBIN Dominique, Maire, Mmes : BLAUT Séverine, CARTAGENA Magali, LIEGEY Sylvie, MARIA Madeleine, SIMON Armelle, MM : ANTOINE Laurent, BERNASCONI Eric, BRESSON Yves, CUENIN Guy, DAIRE Robert, DEMANGE Joel, FEUTRY Xavier, LAPENA François, PETIT Claude, THIRION Francis
Absent(s) : Mme BICREL Séverine, MM : DARBOT Loic, PARODI Yann, POINSOT Pascal
Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BAZIN Evelyne à Mr BERNASCONI Eric, CHAUSSADE Ingrid à Mme MARIA Madeleine, MM : CAMUS Jean-Michel à Mr THIRION Francis, PERRIN Bernard à Mr DEMANGE Joel, SEJOURNANT Thierry à Mr PETIT Claude

Secrétaire de séance: Mr DAIRE Robert

-
- **2020-016** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT LE RUISSEAU
 - **2020-017** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES
 - **2020-018** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II
 - **2020-019** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II
 - **2020-020** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET CAMPING
 - **2020-021** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
 - **2020-022** : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET PRINCIPAL
 - **2020-023** : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET LOTISSEMENT LE RUISSEAU
 - **2020-024** : COMPTE DE GESTION 2019 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES
 - **2020-025** : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II
 - **2020-026** : COMPTE DE GESTION 2019 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II
 - **2020-027** : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET CAMPING
 - **2020-028** : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT
 - **2020-029** : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL
 - **2020-030** : MISE EN PLACE DES COMMUNES DELEGUEES
 - **2020-031** : MISE A JOUR DES STATUTS DU SDED 52
 - **2020-032** : ADHESION A LA COMMUNE DE VAL DE MEUSE AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PAYS DE LANGRES
 - **2020-033** : PROJET DE CONVENTION AVEC LE PETR
 - **2020-034** : CONTRAT AVEC LA CLINIQUE VETERINAIRE DE SAINTS-GEOSMES POUR LA GESTION DES POPULATIONS FELINES SANS PROPRIETAIRE
 - **2020-035** : DELIBERATION DE PRINCIPE AVEC MONSIEUR ANTOINE LAURENT
-

- 2020-016 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT LE RUISSEAU

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint, présente le compte administratif 2019 du budget lotissement le Ruisseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget lotissement le Ruisseau, présentant :
 - un déficit d'investissement de 100 341,38€

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 2) Monsieur ROBIN Dominique, Maire ne participe pas au vote

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-017 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint, présente le compte administratif 2019 du budget lotissement les Presles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget lotissement les Presles, présentant :
 - un déficit de fonctionnement de 43 190,99€

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 2) Monsieur ROBIN Dominique, Maire, ne prend pas part au vote.

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-018 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint, présente le compte administratif 2019 du budget lotissement les Presles II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget lotissement les Presles II, présentant :
 - un déficit d'investissement de 42 803,18€

à main levée (pour : 17 contre : 0 abstentions : 3) Monsieur ROBIN Dominique, Maire, ne prend pas part au vote.

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-019 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint, présente le compte administratif 2019 du budget lotissement Champs Devant II.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget lotissement Champs Devant II, présentant :
 - un déficit d'investissement de 361 519,15€
 - un déficit de fonctionnement de 0,61€

à main levée (pour : 17 contre : 0 abstentions : 3) Monsieur ROBIN Dominique, Maire, ne prend pas part au vote.

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-020 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET CAMPING

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint, présente le compte administratif 2019 du budget camping.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget camping, présentant :
 - un déficit d'investissement de 24 119,49€
 - un déficit de fonctionnement de 45 155,22€

à main levée (pour : 16 contre : 2 abstentions : 2) Monsieur ROBIN Dominique, Maire, ne prend pas part au vote.

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-021 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint présente le compte administratif 2019 du budget eau et assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget eau et assainissement, présentant :
 - un excédent d'investissement de 132 046,07€
 - un excédent de fonctionnement de 65 566,29€

à main levée (pour : 17 contre : 0 abstentions : 3) Monsieur ROBIN Dominique, Maire, n'a pas pris part au vote.

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-022 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur DEMANGE Joel, 1er adjoint présente le compte administratif du budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le compte administratif 2019 du budget principal, présentant :
 - un déficit d'investissement de 393 519,83€
 - un excédent d'investissement de 1 070 405,15€

à main levée (pour : 17 contre : 0 abstentions : 3) Monsieur ROBIN Dominique, Maire, n'a pas pris part au vote.

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-023 : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET LOTISSEMENT LE RUISSEAU

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget du lotissement le Ruisseau.

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 3)

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-024 : COMPTE DE GESTION 2019 BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 du budget lotissement les Presles, conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget lotissement les Presles.

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 3)

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-025 : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET LOTISSEMENT LES PRESLES II

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 du budget lotissement les Presles II, conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget lotissement Presles II.

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-026 : COMPTE DE GESTION 2019 BUDGET LOTISSEMENT CHAMPS DEVANT II

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 du budget lotissement Champs Devant II, conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget lotissement Champs Devant II.

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-027 : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET CAMPING

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 du budget camping, conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget camping.

à main levée (pour : 17 contre : 1 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-028 : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 du budget eau et assainissement, conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget eau et assainissement.

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-029 : COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte de gestion 2019 du budget principal, conforme au compte administratif :

- Vote le compte de gestion 2019 du budget principal.

à main levée (pour : 18 contre : 0 abstentions : 3)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-030 : MISE EN PLACE DES COMMUNES DELEGUEES

Le Maire fait part du courrier de la Préfecture du 17 février 2020, demandant d'annuler et reprendre la délibération n°2019-87 du 05 décembre 2019.

Vu le texte de loi n°2019-809 du 1er août 2019 visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires.

Le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de mettre en place des communes déléguées à compter du 20 mars 2020, date de l'installation du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Mettre en place les communes déléguées de Saint-Michel, Piépape et Prangey à compter du 20 mars 2020.

UNANIMITE (pour : 21 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-031 : MISE A JOUR DES STATUTS DU SDED 52

Vu la délibération du Conseil Syndical du SDED 52 du 13 février 2020 approuvant les modifications des statuts du syndicat, ainsi que la mise à jour des annexes.

En application de l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les membres disposent de 3 mois pour se prononcer sur la demande de modifications statutaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Emet un avis favorable au projet de modifications des statuts du SDED 52, dont une copie est jointe à la présente délibération.

UNANIMITE (pour : 21 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-032 : ADHESION A LA COMMUNE DE VAL DE MEUSE AU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PAYS DE LANGRES

Vu la délibération du SMTPL en date du 26 février 2020 approuvant l'adhésion de la commune de Val de Meuse;

Conformément à l'article L 5211-18 du CCGT le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette adhésion.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- Accepte l'adhésion e la commune de Val de Meuse au SMTPL.

UNANIMITE (pour : 21 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-033 : PROJET DE CONVENTION AVEC LE PETR

Le Maire présente le projet de convention du PETR concernant l'usage, l'entretien et la gestion du tour du lac réservoir de la Vingeanne et de son domaine touristique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le projet de convention du PETR concernant l'usage, l'entretien et la gestion du tour du lac réservoir de la Vingeanne et de son domaine touristique.
- Autoriser le Maire à signer la convention.

UNANIMITE (pour : 21 contre : 0 abstentions : 0)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-034 : CONTRAT AVEC LA CLINIQUE VETERINAIRE DE SAINTS-GEOSMES POUR LA GESTION DES POPULATIONS FELINES SANS PROPRIETAIRE

Le Maire présente le contrat de la clinique vétérinaire de Saints-Geosmes concernant la gestion des populations félines sans propriétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter le contrat de la clinique vétérinaire de Saints-Geosmes.
- Autoriser le Maire ou les Maires délégués à signer le contrat.

à main levée (pour : 12 contre : 0 abstentions : 9)
Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

- 2020-035 : DELIBERATION DE PRINCIPE AVEC MONSIEUR ANTOINE LAURENT

Le Maire délégué d'Heuilley-Cotton, explique au Conseil Municipal qu'il faudrait prendre une délibération de principe pour acheter à Monsieur ANTOINE Laurent la parcelle 239 AB 111 d'une surface de 885m² à 4€ le m² et de lui vendre en contrepartie une parcelle de 1 025m² dont 140m² servant de

chemin d'accès à sa propriété au prix de 4€ le m² dans le cadre du projet de lotissement les Presles II à Heuilley-Cotton.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de :

- Accepter de prendre une délibération de principe avec Monsieur ANTOINE Laurent pour acheter la parcelle 239 AB 111 d'une surface de 885m² à 4€ le m² et de lui vendre en contrepartie une parcelle de 1 025m² dont 140m² servant de chemin d'accès à sa propriété au prix de 4€ le m² dans le cadre du projet de lotissement les Presles II à Heuilley-Cotton.

- Fixer que les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la commune.
- Mandater Maître GENDROT, notaire à Langres pour effectuer l'achat et la vente.
- Autoriser le Maire ou le Maire délégué à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

à main levée (pour : 20 contre : 0 abstentions : 0) Monsieur ANTOINE Laurent, étant directement concerné n'a pas pris part au débat et au vote

Dépôt en sous-préfecture de LANGRES le 06/03/2020

